



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paiement des pensions des enseignants :
Caroline Persoons interroge le Gouvernement de la Communauté française

« D'énormes retards liés au manque de personnel de l'administration »

Mercredi 13 janvier 2009

Depuis des années, des dysfonctionnements sont épinglés par la Cour des Comptes concernant le paiement des enseignants de la Communauté française (arriérés de paiement, paiements indus, obsolescence de l'outil informatique, déconcentration des services de traitement des salaires, manque d'effectif...).

Aujourd'hui, la plupart de ces problèmes subsistent dont celui lié au traitement des dossiers de pensions des enseignants. « *En effet, il semble qu'en raison d'un manque criant de personnel au sein de l'Administration générale des personnels de l'enseignement (AGPE DGPE), le traitement des dossiers de mise à la retraite des enseignants concernés accuse d'énormes retards* », explique la députée MR **Caroline Persoons** qui interrogera cette après-midi en séance plénière le Ministre de la Fonction publique Jean-Marc Nollet. « **Les conséquences de ces retards sont dommageables pour les enseignants puisque l'absence de paiement des pensions les obligent à se satisfaire d'une simple allocation d'attente en attendant la régularisation de leur situation** ».

Cette situation intolérable a été dénoncée à maintes reprises auprès du médiateur de la Communauté française et semble toucher un nombre important d'enseignants. Ceux-ci sont d'ailleurs bien souvent contraints à puiser dans leurs propres économies pour subvenir à leurs besoins alors que leur demande de mise à la retraite a été introduite dans le délai prévu, à savoir un an avant la mise à la pension.

Cette situation pose de nombreuses questions pour les personnes concernées, notamment quant à l'incidence fiscale des allocations d'attentes et des arriérés de pensions qui seront versés ultérieurement. Quelles mesures le Ministre envisage-t-il de prendre afin de remédier à cette situation ? Combien d'enseignants sont victimes de cette situation ? Combien de personnes sont-elles chargées du traitement des dossiers de mise à la retraite des enseignants au sein de l'AGPE ? A combien s'élève le montant des allocations d'attente payées par la Communauté française en 2009 ? Quelle est l'incidence fiscale de ce système pour les enseignants concernés ? Autant de questions qui, espère la députée, trouveront réponses cet après-midi.

Contact : Caroline Persoons – 0495/18.78.17



Contact Presse : Johanne Moyart. Site Internet : www.mr-pcf.be

Courriel : j.moyart@mr-pcf.be